

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-LA VILLETTE-2023-1418093-MCF ATR-APV cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître de Conférence /Arts et techniques de la représentation / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	IDF
Département	75
Adresse	144 avenue de Flandre 75019 PARIS

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

L'ENSAPLV est par ailleurs membre fondateur de la COMUE HESAM Université.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

Dans le cadre d'HESAM Université, l'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- Six unités de recherche développant des programmes scientifiques propres aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires : AMP (Architecture, Milieu, Paysage), GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain), MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception), LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie), LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) et AHTTEP-AUSSER (Laboratoire Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine).

- trois chaires partenariales : Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre (EFF&T) ; Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ; Le logement demain.

- trois réseaux scientifiques et thématiques: RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ; LIEU (Logiques Identités Espace Urbanité) ; PhilAU (Philosophie Architecture urbain).

- une formation à la recherche en lien avec les équipes de recherche autour de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

- un post-master international Recherches en architecture;

- des doctorants, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSA-PLV recrute un.e enseignant.e pour un poste de maître de conférences en catégorie 2 à pourvoir dans le domaine des Arts Plastiques et Visuels. Le profil du candidat fera valoir des compétences et des références dans les pratiques : du dessin, du volume, de la scénographie, de l'art dans l'espace public.

Charges pédagogiques

L'enseignant.e structurera des propositions pédagogiques, aussi bien appliquées qu'expérimentales, relevant d'une approche plastique. Il/Elle construira son enseignement autour des enjeux culturels de nos sociétés, de leurs espaces et objets, formant les étudiant.e.s à des processus de création.

L'enseignant.e participera à la réflexion du champ ATR et du séminaire scénographie.

Les exigences d'implication et de collaboration suivantes sont impératives :

-Conception et conduite de cours et d'unités d'enseignement en licence et en master (domaine d'étude Art et espaces)

-Participation active dans les différentes instances de l'école.

L'enseignant.e recruté.e assurera une charge d'enseignement aux semestres 1 & 2, répartie sur les deux cycles (320h).

Cycle licence : enseignements de la discipline ATR et enseignements pluridisciplinaires des semaines transversales. (204 h)

Dessin : Médium central de l'enseignement des arts plastiques en licence, le dessin repose sur un apprentissage du regard pour se déployer ensuite grâce à l'appréhension de différentes expressions et techniques. Le dessin sera considéré comme outil d'observation et de réflexion, transformant l'acquisition d'un savoir-faire en un savoir-penser. Cet enseignement est à la base de la formation du futur architecte.

Volume : L'enseignement portera sur l'élaboration d'objets en volume, le passage du dessin à la 3D et sur l'articulation entre forme et fonction, encourageant les étudiants à la manipulation, à l'expérimentation, à la réflexion plastique et spatiale.

Cycle Master : (116 h). Le/La candidat.e retenu.e interviendra dans l'encadrement et les orientations du domaine d'étude « Art et Scénographie » et plus spécifiquement dans le séminaire « Scénographie et architecture » où il/elle dispensera des cours magistraux et accompagnera la réflexion des étudiants à l'écriture de leur mémoire. Il/Elle travaillera en équipe et en complémentarité avec les autres enseignants du séminaire autour de la scénographie d'exposition, des démarches plastiques spatiales, de la performance, de la danse et des questions liées à l'espace public.

Charges scientifiques : L'enseignant.e recruté.e présentera une activité de recherche effective et récente en tant que praticien.ne engagé.e dans la recherche (thèse/doctorat en cours ou achevé). Le/La candidat.e inscrira ses travaux de recherches dans le cadre du projet scientifique d'un des laboratoires de l'école et les articulera dans une dynamique interdisciplinaire afin d'en consolider les ambitions de développement.

Autres tâches : Missions liées à l'activité (réunions, coordination, jurys, recrutements) et à la vie de l'établissement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESSCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le/La candidat.e devra être un.e praticien.ne expérimenté.e, confirmé.e et reconnu.e dans les champs des arts plastiques, de la scénographie ou de la création contemporaine. Son travail et son expérience l'auront conduit.e à soulever des problématiques liées au dessin, à l'espace et à la création de volumes et installations pour des contextes spécifiques. Sa pratique sera liée à l'espace public, et plus généralement aux corps dans l'environnement. Le/La candidat.e devra présenter une expérience conséquente tant dans la création que dans la transmission de ses savoir-faire dans l'enseignement supérieur. Il/Elle témoignera d'un positionnement construit au regard des enjeux d'une école nationale supérieure d'architecture et sera en mesure d'énoncer les méthodes, formats et modes d'évaluations de ses propositions pédagogiques.

Le/La candidat.e devra être un.e enseignant.e engagé.e dans la recherche artistique et/ou académique par la rédaction d'une thèse. Son travail de recherche, aura été nourri d'expériences multiples, approfondies lors de résidences artistiques, en France et/ou à l'étranger, et devra avoir fait l'objet de publications, d'expositions personnelles et de collaborations, et/ou de films.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/La candidat.e devra participer aux différentes commissions (comme représentant.e élu.e ou simple participant.e) et montrer sa capacité à s'investir dans un projet pédagogique collectif.

Suivant la politique de l'établissement, il/elle devra être sensibilisé.e aux évolutions et innovations pédagogiques et disponible à la formation continue dans ce domaine.

Le/La candidat.e devra témoigner d'une capacité à travailler en équipe, d'une aptitude à la coopération pédagogique et la transversalité des contenus et des formats. Il/Elle a l'expérience de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires et pourra témoigner de sa capacité à piloter des projets pédagogiques.

Le/La candidat.e s'engagera à rejoindre un laboratoire rattaché à l'ENSA-PLV et participera aux activités et aux publications de ce laboratoire.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Diplômes de l'enseignement supérieur adapté au profil de poste (Ecole des Arts Décoratifs, Ecole des Beaux-Arts, etc...). Expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la création sur la scène nationale et internationale.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ENSA

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PARIS LA VILLETTE

CANDIDATURE**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

lricou@paris-lavillette.archi.fr